



Guéret, le 9 février 2018

Communiqué de presse

Levée d'interdiction de circulation des poids-lourds sur la RN 145

En application des instructions du Préfet délégué pour la défense et la sécurité de la région Nouvelle-Aquitaine et de l'amélioration des conditions climatiques, le Préfet de la Creuse a pris une mesure de levée de restriction de circulation des poids-lourds sur la RN 145.

Néanmoins, il demande à tous la plus grande vigilance à l'occasion de leur déplacement sur des chaussées partiellement glissantes.

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfet de la Creuse



Préfet 23